



Aux contribuables de la susdite municipalité

## **Avis public**

# **Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2021-2023**

Avis public est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le rôle d'évaluation a été déposé le 10 septembre 2021 pour l'exercice financier 2022, soit la deuxième année du rôle triennal pour les exercices financiers 2021, 2022 et 2023.

Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle au bureau de la municipalité au 1891, rue Principale à Saint-Cuthbert, aux heures normales d'ouverture.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer, auprès de la Municipalité régionale de comté de D'Autray, une demande en révision.

Une telle demande de révision, pour être recevable, doit :

1. Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle ou au cours de l'exercice suivant;
2. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la Municipalité régionale de comté de D'Autray à l'adresse ci-dessous;
3. Être déposée au bureau de la Municipalité régionale de comté de D'Autray ou être envoyée à la Municipalité régionale de comté de D'Autray à l'adresse ci-dessous par courrier recommandé;
4. Être accompagné de la somme d'argent déterminée à cet effet par règlement de la Municipalité régionale de comté de D'Autray.

Municipalité régionale de comté de D'Autray  
550, rue de Montcalm  
Berthierville (Québec) J0K 1A0

Donné à Saint-Cuthbert ce vingt et unième jour du mois de septembre deux mille vingt et un.

---

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier